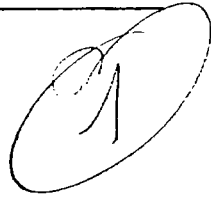


SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE DE FRANCE



ENQUÊTE



SUR LA

SITUATION DE L'AGRICULTURE

EN FRANCE

EN 1879

**Résumé des réponses faites par les
correspondants de la Société aux questions
qui leur ont été posées.**



4978

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE M^{me} V. BOUCHARD-HUZARD
JULES TREMBLAY, GENDRE ET SUCCESSION
RUE DE L'ÉPERON, 5.

1880

8° S
14f3
(2)



Dans sa séance du 3 décembre, la Commission spéciale (voir sa composition, page 6 du volume des Réponses), après un examen général des réponses données par 88 correspondants de la Société aux 12 questions contenues dans la lettre du 30 avril 1879, après avoir rendu hommage au travail approfondi dû à plusieurs des correspondants, a chargé M. le Secrétaire perpétuel de préparer un résumé des réponses faites à chacune des questions.

C'est ce résumé que l'on va trouver ici. Il a été lu à la Commission qui, après discussion, a successivement donné, par un vote spécial, son approbation à chacun des chapitres.

CHAPITRE PREMIER

Quelle différence existe entre la période qui a précédé 1861 et la situation de l'agriculture dans les six années qui ont précédé 1879, en ce qui concerne la DIVISION DE LA PROPRIÉTÉ ?

Sur les 88 correspondants qui figurent à l'Enquête, 25 n'ont pas répondu à la question, 38 ont déclaré que la division de la propriété était plus grande maintenant qu'avant 1861, 21 que la situation était la même, et 4 que, loin de s'accroître, la division était moindre, c'est-à-dire que les propriétés augmentaient d'étendue ou étaient moins nombreuses.

C'est évidemment une affaire de localités.

La majorité de ceux qui constatent une plus grande division de la propriété se plaignent surtout du morcellement exagéré provenant de la division de chaque pièce de terre dans les partages entre héritiers.

Si l'on passe en revue les réponses par régions, on trouve :

1° Pour la région du *Nord-Ouest* (Normandie), dans le Calvados et l'Eure, les correspondants disent qu'il n'y a pas de changements dans l'état de la propriété rurale; un correspondant de la Manche accuse une division plus grande; mais, pour la Seine-Inférieure, un correspondant affirme qu'il n'y a pas d'augmentation dans la division, tandis qu'un autre dit qu'elle est de plus en plus grande.

2° Dans la région de l'*Ouest* (Bretagne), il y a unanimité pour dire que la division de la propriété est croissante.

3° Pour la région du *Nord*, les correspondants du département du Nord disent que la situation est restée la même qu'avant 1861, et l'un ajoute que la propriété n'y est pas trop divisée. La même appréciation est donnée pour le département de la Somme. Quant à ceux du Pas-de-Calais, de l'Oise et de Seine-et-Marne, la division de la propriété suivrait sa marche normale, et cela sans inconvénients si le *parcellement* ne s'accroissait pas.

4° Pour la région du *Centre*, la division de la propriété augmenterait dans Loir-et-Cher, mais sans qu'on ait à s'en plaindre; elle ne présenterait pas de changements dans le Cher; elle augmenterait dans l'Indre, suivant un correspondant, mais elle n'y subirait pas de changements, suivant un autre. Elle serait poussée à ses dernières limites dans Indre-et-Loire.

5° Dans la région du *Nord-Est*, il y a unanimité pour dire que la division de la propriété présente aujourd'hui la même situation qu'avant 1861. Mais deux correspondants ajoutent, l'un pour la Marne, l'autre pour les Vosges, que le morcellement s'est accru et même est devenu excessif.

6° Pour la région de l'*Est*, les réponses sont très-diverses. Dans une partie de l'Ain et dans une partie de la Côte-d'Or, le morcellement est moindre, la propriété tend à se reconstituer. Ailleurs, au contraire, pour les mêmes départements, il y a une plus grande division de la propriété, surtout de la grande. Dans le Doubs et l'Yonne, les correspondants disent que la situation reste la même.

Mais pour le Jura, un correspondant affirme que la division de la propriété s'accroît et un autre que la situation reste la même.

7° Dans la région de l'*Ouest central*, les correspondants disent qu'il n'y a pas de changements entre ce qui se passe aujourd'hui et ce qui passait autrefois dans les départements de la Charente et de la Haute-Vienne ; ils affirment une augmentation de division pour la Dordogne, la Vendée et la Vienne. En ce qui concerne la Charente-Inférieure, l'un dit que les choses suivent leur cours régulier, sans changements, un autre qu'il y a surtout augmentation du morcellement.

8° Pour la région du *Sud-Ouest*, la division de la propriété augmenterait dans les départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne, mais il y aurait reconstitution dans celui de Lot-et-Garonne.

9° Dans la région du *Sud central*, la division de la propriété continue à s'accroître, d'après les correspondants de l'Aveyron, du Cantal, de la Creuse et du Lot. Toutefois, dans la partie montagneuse, la division se ferait beaucoup plus lentement que dans les vallées.

10° Pour la région de l'*Est central*, les correspondants de l'Ardèche et de la Haute-Loire disent que l'accroissement de la division de la propriété continue.

11° Dans la région du *Sud*, la réponse est la même en ce qui concerne les départements de l'Aude et du Var.

12° Pour la région du *Sud-Est*, les correspondants des Basses-Alpes, de la Drôme et de l'Isère accusent un accroissement de la division de la propriété. Dans les Hautes-Alpes, le phénomène contraire se produirait. Enfin, pour Vaucluse, tandis qu'un correspondant déclare qu'il n'y a pas, à ce point de vue, de changements dans le pays, un autre affirme que la propriété s'y divise de plus en plus.

En général, les correspondants qui constatent l'accroissement de la division de la propriété, attribuent le fait à la

loi sur les successions. Les grands domaines paraissent devoir être désormais de moins en moins nombreux. Quand il y a reconstitution, il s'agit le plus souvent de moyennes propriétés. Dans l'ensemble, le nombre des petites propriétés s'accroît.

Le morcellement excessif des parcelles paraît n'être plus aussi considérable que par le passé.

CHAPITRE II

Quelle différence existe entre la période qui a précédé 1861 et la situation de l'agriculture dans les six années qui ont précédé 1879, en ce qui concerne la PRODUCTION DES CÉRÉALES ?

Sur 88, on compte 20 correspondants qui n'ont pas répondu à la question. Quelques-uns parlent bien de la production des céréales, mais c'est surtout de l'Amérique qu'ils s'occupent. Or, il leur était demandé, avant tout, de citer des faits positifs, des chiffres précis et bien contrôlés, basés sur leurs observations personnelles.

20 correspondants ont constaté qu'il n'y avait pas de changements dans la production considérée comme la résultante de deux facteurs, l'un l'étendue consacrée aux céréales, l'autre le rendement par hectare. Dans plusieurs cas, il y a diminution de l'étendue et augmentation proportionnelle de rendement, de telle sorte qu'en définitive le total de la production n'a pas varié.

6 correspondants constatent la diminution de la surface emblavée et accusent, en même temps, un accroissement

dans le rendement, mais sans conclure en ce qui concerne le résultat définitif.

Pour 14 correspondants, la diminution de la production est certaine.

Enfin, pour 28 correspondants, l'augmentation de la production est hors de doute, soit qu'elle provienne à la fois d'une augmentation de la surface emblavée et du rendement par hectare ; soit que, la surface étant restée la même, le rendement soit devenu plus considérable.

La conclusion qu'il faut tirer des réponses faites à la Société, c'est que la résultante générale est une augmentation incontestable dans l'étendue des terres consacrées aux céréales et surtout dans le rendement moyen par hectare, malgré quelques exceptions locales. Aucun correspondant n'a accusé une diminution dans le rendement.

Si l'on passe maintenant à l'étude des réponses faites pour les diverses régions, on trouve les résultats suivants :

Pour la première région du *Nord-Ouest*, il y a diminution de la production dans le Calvados. Il n'y a pas de changements dans l'Eure, et dans la Seine-Inférieure ; si l'étendue emblavée ne s'est pas modifiée, les rendements obtenus sont plus élevés.

Pour la deuxième région (*Ouest*), il y aurait diminution dans le département d'Ille-et-Vilaine. Dans le Morbihan, l'étendue emblavée aurait légèrement diminué ; mais, par contre, les moyennes obtenues par hectare ont augmenté environ d'un cinquième, de telle sorte que la production définitive serait un peu plus forte. Dans le Finistère, l'augmentation est certaine pour un de nos correspondants ; tandis que pour un autre la production serait stationnaire. Pour les Côtes-du-Nord, sur deux réponses, l'une n'accuse pas de changements dans la production, mais l'autre dit que la surface emblavée et le rendement se sont accrus tous deux.

Dans la troisième région (*Nord*), il y a unanimité pour

dire que, dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et l'Oise, il y a diminution de l'étendue emblavée en céréales, et en même temps augmentation du rendement, de telle sorte que la production pour les uns n'a pas subi de changements, et pour les autres s'est accrue notablement.

En ce qui concerne la quatrième région (*Centre*), la production n'a pas éprouvé de changements dans l'Indre et dans Indre-et-Loire; s'il y a quelque part diminution d'étendue, en revanche il y a augmentation du rendement. Dans Loir-et-Cher, la diminution de la production serait certaine.

Dans la cinquième région (*Nord-Est*), les faits sont très-divers selon les départements. Dans la Meuse et les Vosges, nos correspondants disent qu'il n'y a pas de changements dans la production. Pour les Ardennes, un correspondant est aussi d'opinion que la production n'a pas changé; mais un autre constate que s'il y a diminution de la superficie emblavée, l'augmentation du rendement est assez forte pour que, en définitive, il y ait accroissement de la production totale. Dans la Marne, un correspondant constate à la fois augmentation du rendement et de l'étendue emblavée, un autre accuse diminution dans la surface, mais rendement plus considérable. Pour le département de l'Aube, on constate une augmentation dans le rendement qui ne serait pas moindre d'un quart à un tiers en sus.

Pour la sixième région (*Est*), on trouve aussi des réponses un peu discordantes. Ainsi, pour la Côte-d'Or, deux correspondants disent que la production n'a pas changé, mais un troisième affirme qu'elle a augmenté. Dans l'Yonne, un correspondant est d'avis qu'elle n'a pas changé, mais un autre pense qu'elle a un peu diminué. Pour le Jura, un correspondant dit qu'il y a augmentation dans le rendement; mais d'après un autre, il n'y a pas de changements. Dans le département de l'Ain, le rendement aurait augmenté pour la région des plateaux; il serait resté le même pour la côtière.

Pour la septième région (*Ouest central*), la grande majorité des réponses est en faveur d'une augmentation dans la production. Cependant, un correspondant pour la Dordogne dit qu'elle est restée stationnaire. C'est aussi ce que pense un correspondant pour la Charente-Inférieure, mais trois autres disent qu'il y a eu du progrès et certainement augmentation dans le rendement, tandis que la surface est restée la même ou a légèrement diminué. Pour la Charente, la Vendée, la Vienne et la Haute-Vienne, l'accroissement de la production est manifeste.

Dans la huitième région (*Sud-Ouest*), ou bien il n'y a pas de changement (Lot-et-Garonne), ou bien il y a une diminution (Haute-Garonne).

En ce qui concerne la neuvième région (*Sud central*) l'augmentation paraît dominer. Cependant la diminution est constatée pour le département du Lot ; mais dans celui du Cantal, la production serait restée stationnaire. Au contraire, il y aurait augmentation dans la Creuse et dans l'Aveyron.

Pour la dixième région (*Est central*), il n'y aurait pas de changements (Haute-Loire et Ardèche) ; mais, dans ce dernier département, si la production est restée la même, ce serait par suite de deux mouvements en sens opposé, diminution de la surface et augmentation du rendement par hectare.

Pour la onzième région, la diminution de la production serait certaine dans l'Aude et la Corse, mais il y aurait augmentation de la culture du Blé dans le Var.

Enfin, pour la douzième région (*Sud-Est*), la majorité des réponses est en faveur d'une augmentation dans la production. Dans le département de la Drôme, il y aurait diminution ; dans ceux des Hautes-Alpes et de la Savoie, aucun changement ne se serait produit. Pour l'Isère, l'augmentation serait certaine dans la région des plaines, et, au contraire, dans la région montagneuse, il y aurait diminution. Dans le département des Basses-Alpes, un corres-

pondant affirme qu'il y a augmentation ; mais, d'après un autre, il y a diminution. Dans le département de Vaucluse, l'augmentation en surface et en rendement est affirmée par les trois correspondants qui ont répondu à l'enquête.

Partout les correspondants disent que les assolements se sont heureusement modifiés dans le sens du progrès, que la jachère a diminué, que le Seigle a, dans beaucoup de lieux, fait place en partie au Froment, grâce à l'emploi de la chaux ou des amendements calcaires ; enfin tous affirment que les terres sont souvent mieux fumées et plus profondément labourées.

CHAPITRE III

Quelle différence existe entre la période qui a précédé 1861 et la situation de l'agriculture dans les six années qui ont précédé 1879, en ce qui concerne l'ÉLEVAGE, L'ENGRAISSEMENT ET LES PRODUITS DIVERS DES ANIMAUX DOMESTIQUES ?

La question est complexe parce que les branches de la production sont multiples.

Nous laissons d'abord de côté ceux de nos correspondants qui n'ont pas répondu à la question posée ou bien qui, au lieu de s'occuper des faits qui se sont passés autour d'eux depuis six ans et de les comparer à la situation antérieure à 1860, se sont mis à parler immédiatement des craintes que leur suggère l'importation du bétail étranger et surtout l'importation américaine. Ils sont au nombre de 16.

Il reste donc 72 correspondants qui se sont préoccupés réellement du problème qui leur a été posé. Sur ce nombre, 44 ont dit d'une manière générale que la production des produits animaux était en grand progrès : 5 qu'elle était

dans un état stationnaire, 6 qu'elle était en décroissance. Les autres, au nombre de 17, ont répondu pour quelques branches seulement de cette production.

Aucun n'a accusé une diminution dans l'espèce bovine. Si 5 correspondants ont dit que son élevage ne s'était pas accru, 3 d'entre eux ont déclaré que, par contre, l'engraissement était en grand progrès.

Pour l'espèce ovine, les choses se présentent tout autrement : 17 correspondants déplorent que les troupeaux de moutons aient considérablement diminué et 3 seulement affirment avoir constaté des progrès.

En ce qui concerne l'élevage de l'espèce porcine, le nombre de ceux qui affirment une diminution est de 8, tandis que 2 seulement ont constaté un accroissement.

Pour l'espèce chevaline, 5 correspondants estiment que des progrès assez considérables se sont produits.

L'immense majorité est d'avis que, pour la basse-cour, la laiterie, la fromagerie et pour la production du beurre, il y a des progrès notables. Ces branches de la production des fermes, qui étaient naguère insignifiantes, sont devenues très-importantes.

Si maintenant nous examinons les réponses région par région, nous trouvons :

1° Pour la région du *Nord-Ouest*, partout les spéculations animales, envisagées d'une manière générale, sont en grand progrès et ont amené une situation plus prospère. Il n'y a d'exception que pour *Eure-et-Loir*, où notre correspondant se borne à déplorer l'invasion du bétail étranger. — Dans le *Calvados* et la *Manche*, le progrès est affirmé, à cette restriction près que 1 correspondant, sur 4, se plaint de l'avisement du prix des porcs. — Pour l'*Eure*, l'entretien des troupeaux de moutons aurait diminué d'environ un cinquième; l'élevage des autres animaux domestiques serait resté stationnaire, mais l'engraissement aurait augmenté d'un huitième. — Dans la *Seine*-

Inférieure, nos correspondants affirment que l'élevage et l'engraissement de l'espèce bovine sont en grand progrès, tandis que, en ce qui concerne l'espèce ovine, pour l'un il y a maintien, et pour l'autre, diminution, ainsi que dans l'entretien de l'espèce porcine.

2° Pour la région de l'*Ouest*, les correspondants des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, à l'exception de 1 sur 8, affirment un très-grand progrès dans l'élevage de l'espèce bovine ; 3 disent que ce progrès doit être constaté à la fois dans le nombre et dans la qualité des animaux. — Dans le Morbihan, la production des animaux aurait doublé. Un correspondant, qui n'a pas répondu à la question, s'est borné à des plaintes sur les dangers de l'importation étrangère.

3° Dans la région du *Nord*, les réponses sont très-diverses. Dans l'Aisne, ce qui frappe surtout, c'est la diminution des moutons. — Pour le Nord, un des correspondants affirme que la situation n'a pas changé et un autre qu'il y a de grands progrès dans l'élevage. — Pour le Pas-de-Calais, un progrès croissant serait constaté en ce qui concerne l'entretien des animaux de l'espèce bovine, parallèlement à une diminution dans celui des troupeaux de moutons. — Pour la Somme, il y aurait maintien de l'industrie chevaline, accroissement et progrès pour les étables de l'espèce bovine et les porcheries, diminution, au contraire, des bergeries. — Enfin, dans Seine-et-Marne, l'élevage et l'engraissement seraient en décadence depuis quinze ans.

4° *Région du Centre*. — Il y a unanimité pour dire que, dans le Cher, l'Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher, il y a de grands progrès pour tous les produits animaux, surtout en ce qui concerne l'élevage. Toutefois, dans Indre-et-Loire, l'entretien de l'espèce porcine s'annulerait de plus en plus.

5° *Région du Nord-Est*. — Les progrès de l'élevage, surtout de l'espèce bovine, sont généraux. Au contraire, il y aurait diminution notable en ce qui concerne l'espèce

ovine, surtout dans les Ardennes et dans la Marne. L'élevage des chevaux est en progrès dans les Ardennes. — Dans l'Aube, d'après notre correspondant, l'augmentation sur l'élevage et l'engraissement des animaux domestiques serait d'un tiers en plus sur la période qui a précédé 1860.

6° *Région de l'Est.* — Les progrès généraux dominent dans la région. Cependant, dans l'Yonne, l'état de la production animale resterait stationnaire. — Pour le Doubs et la Côte-d'Or, l'élevage restant stationnaire, l'engraissement serait en progrès. — Dans l'Ain et le Jura, le progrès de la production animale est signalé sans aucune restriction. — On signale, dans la Côte-d'Or, un progrès de l'industrie chevaline.

7° *Région de l'Ouest central.* — Dans tous les départements des progrès sont signalés et ils sont surtout accentués en ce qui concerne l'élevage de l'espèce bovine. Des exceptions sont faites pour les moutons dans les départements de la Charente-Inférieure et de la Vienne. — Une plus grande prospérité pour l'industrie chevaline est signalée dans la Charente, dans la Vendée et dans la Vienne. — Dans la Haute-Vienne, l'augmentation de la production animale serait de 15 pour 100 dans son ensemble.

8° *Région du Sud-Ouest.* — Les progrès de l'entretien du bétail sont généraux. Une exception est faite pour l'espèce ovine dans Lot-et-Garonne.

9° *Région du Sud central.* — Nos correspondants sont unanimes à affirmer des progrès remarquables pour l'élevage dans l'Aveyron, le Cantal et la Creuse, surtout en ce qui concerne l'espèce bovine. — Des craintes sont manifestées en ce qui concerne l'avenir de l'élevage des moutons et des porcs dans l'Aveyron, et si l'élevage de l'espèce bovine y est en faveur, son engraissement reste stationnaire. — Au contraire, dans le département du Lot, ce serait l'élevage qui demeurerait stationnaire, tandis qu'il y aurait des progrès notables dans l'engraissement.

10° *Est central.* — Il y a progrès dans l'entretien de

l'espèce bovine, état stationnaire ou diminution pour les autres espèces d'animaux domestiques.

11° *Région du Sud.* — La production animale y subirait une diminution générale.

12° *Région du Sud-Est.* — La situation est différente suivant les départements. Dans la Drôme, progrès de l'engraissement du bétail. Il y a, à la fois, progrès de l'élevage et de l'engraissement dans l'Isère. Dans les Hautes-Alpes, le progrès est accusé, excepté en ce qui concerne les troupeaux de moutons et la production de la laine. Pour les Basses-Alpes, un de nos correspondants affirme un accroissement dans l'élevage et l'engraissement; un autre, sans parler de l'espèce bovine, déplore la décadence des bergeries et des porcheries. Dans la Savoie, il y aurait progrès pour l'espèce bovine, mais état stationnaire des autres spéculations animales. Pour Vaucluse, deux correspondants affirment la décadence, mais un troisième dit qu'il y a quelque progrès dans l'entretien des animaux domestiques.

La résultante générale de l'Enquête, en ce qui concerne le bétail, est une amélioration très-notable dans la production de l'espèce bovine, augmentation dans l'espèce chevaline, accroissement dans les produits de la basse-cour, mais, au contraire, une diminution certaine dans la population ovine et dans la population porcine.

CHAPITRE IV

Quelle différence existe entre la période qui a précédé 1861 et la situation de l'agriculture dans les six années qui ont précédé 1879, en ce qui concerne la PRODUCTION DES PLANTES INDUSTRIELLES ?

La question posée aux correspondants portait sur des cultures très-variées, puisque, en France, on fait à la fois des Vignes, des Betteraves à sucre, du Houblon, du Tabac, des plantes textiles, telles que le Chanvre, le Lin et le Mûrier; des plantes oléagineuses, comme le Colza, l'OEillette, la Navette et surtout l'Olivier, etc.

Cependant, 25 de nos correspondants n'ont pas donné de réponses. 5 ont répondu d'une manière générale que la culture des plantes industrielles était restée stationnaire et 1 qu'elle était, au contraire, en décroissance. Les autres ont fourni des détails que l'on peut résumer ainsi qu'il suit :

Pour la Vigne, 24 correspondants affirment qu'il y a extension de sa culture, malgré les menaces ou même les atteintes du phylloxera; 9 seulement disent qu'il y a une

diminution et même, pour un petit nombre, presque une suppression de culture, par suite des désastres dus au funeste insecte; pour 5 correspondants seulement, l'état des vignobles reste stationnaire.

En ce qui concerne la culture des Betteraves à sucre, elle n'a pas cessé de prendre du développement, d'après 15 correspondants, mais 2 affirment qu'elle a diminué.

Pour le Houblon, on essaie à en accroître ou à en transporter la culture dans divers pays, d'après 4 de nos correspondants; mais 2 allèguent qu'elle est vue avec moins de faveur.

En ce qui concerne l'élevage des vers à soie ou la multiplication du Mûrier, deux choses qui sont corrélatives, 14 correspondants affirment une décroissance qu'aucune déposition contraire ne contredit.

Pour les plantes textiles et oléagineuses annuelles, 18 réponses affirment une diminution de plus en plus forte et une seule parle de quelque extension.

Pour la culture de l'Olivier, ceux qui parlent d'une extension, d'une diminution ou d'un état stationnaire, se balancent par nombres égaux, ce qu'on ne peut expliquer que par une sorte de compensation entre les nouvelles plantations et les arrachages.

Ceux de nos correspondants qui s'occupent du Tabac, regardent sa culture comme stationnaire, mais ils voudraient que l'administration des manufactures de l'État lui donnât plus d'extension.

Un correspondant signale l'extension des oseraies. Plusieurs citent de nombreuses plantations de Pommiers et accroissement de la production fruitière en général.

Nous allons maintenant passer à l'examen successif des réponses faites pour chacune des régions.

1^o Région du Nord-Ouest. — Dans le département de l'Eure, on cultive maintenant dix fois plus de Betteraves à sucre qu'avant 1860. Il en serait de même dans la Seine-

Inférieure d'après un de nos correspondants, mais un autre affirme une diminution; les deux mêmes correspondants sont aussi en désaccord pour la culture du Colza, mais ils disent ensemble que le Lin est maintenant moins cultivé. En ce qui concerne les cultures diverses, un correspondant accuse un très-grand accroissement pour la plantation du Pommier dans le Calvados, et un correspondant dit que, dans la Seine-Inférieure, la culture du Houblon diminue.

2° *Région de l'Ouest.* — Les cultures industrielles dont il est question pour cette région, sont le Lin, le Chanvre et le Colza. A une exception près pour ce qui concerne le Chanvre dont la culture, dans les Côtes-du-Nord, serait stationnaire, il y a décroissance. Dans le Morbihan, la situation serait la même qu'avant 1860.

3° *Région du Nord.* — La culture de la Betterave a pris une plus grande extension, sans contestation, dans le Pas-de-Calais, la Somme et Seine-et-Marne; en ce qui concerne le Nord, un de nos correspondants affirme un accroissement, tandis qu'un autre estime une diminution. Il y a à peu près unanimité pour dire que les cultures du Lin, du Chanvre et du Colza sont en décroissance. Pour l'Œillette, la culture serait stationnaire.

4° *Région du Centre.* — Dans cette région, on voit apparaître, avec quelque importance, la culture de la Vigne. D'après nos correspondants, elle a pris de l'extension, surtout dans les départements de l'Indre, d'Indre-et-Loir et de Loir-et-Cher. La culture de la Betterave s'accroît dans le Cher; celle des plantes oléagineuses ou textiles diminue dans Loir-et-Cher.

5° *Région du Nord-Est.* — On a augmenté l'étendue du vignoble dans la Marne et dans les Vosges; on fait aussi plus de Betteraves à sucre dans les Ardennes, dans les Vosges et dans la Marne. La culture du Colza est en décroissance dans les Ardennes et la Marne. Notons encore que, dans les Ardennes, la culture du Houblon a diminué, mais qu'on y récolte de plus en plus des Osiers.

6° *Région de l'Est.* — Dans l'Ain, la Côte-d'Or et l'Yonne, le vignoble a pris une plus grande étendue; dans le Doubs, il n'a éprouvé aucun changement; dans le Jura, il aurait pris de l'extension, d'après un de nos correspondants, et la culture de la Vigne y serait restée stationnaire d'après un autre. La culture de la Betterave s'est implantée dans une partie de la Côte-d'Or et on y fait aussi du Houblon avec quelque profit; dans certaines parties de ce département, la culture du Colza serait prospère.

7° *Région de l'Ouest central.* — La culture de la Vigne est restée stationnaire dans une grande partie de la Charente-Inférieure, d'après 3 de nos correspondants; mais elle diminue dans une autre partie de ce département, d'après un quatrième correspondant. Elle diminue dans la Charente et dans la Dordogne sous le coup des atteintes du phylloxera. Elle a pris un peu d'extension dans la Vienne. — La culture de la Betterave prend de l'accroissement dans la Vienne et tend à s'implanter dans la Charente-Inférieure. La culture du Chanvre s'accroît dans la Vienne, mais celle du Colza et de la Navette y diminue.

8° *Région du Sud-Ouest.* — Dans l'Ariège, la Haute-Garonne, le Gers et Lot-et-Garonne, il y a eu extension de la culture de la Vigne. La culture du Houblon a fait son apparition dans Lot-et-Garonne. Il y a, dans la Haute-Garonne, diminution de la culture du Colza et également diminution de la sériciculture.

9° *Région du Sud central.* — Les cultures industrielles n'ont pas éprouvé de changements dans la Creuse et le Cantal. D'après un de nos correspondants de l'Aveyron, elle serait restée dans un état stationnaire; mais, d'après un autre, la Vigne aurait pris dans le département quelque extension, alors que les cultures du Colza et du Mûrier auraient diminué. — Dans le Lot, le vignoble aurait pris plus d'étendue, mais on arracherait les Mûriers. Quant à la culture du Tabac, elle serait restée dans le même état.

10° *Région de l'Est central.* — La culture de la Vigne s'est étendue dans la Haute-Loire, mais elle a diminué

dans l'Ardèche. Dans ce dernier département, on entretient aussi moins de Mûriers. — Dans la Haute-Loire, la culture de la Betterave a pris de l'accroissement.

11° *Région du Sud.* — Le vignoble s'est considérablement développé dans l'Aude, où, par contre, ont diminué les plantations de Mûriers et d'Oliviers. Toutes les cultures industrielles sont restées stationnaires en Corse. — Dans une partie du Var, la Vigne a beaucoup diminué ; sa culture, quant à l'étendue, n'a pas changé dans l'autre partie. Mais partout on y fait moins de vers à soie. Quant aux plantations d'Oliviers, elles se maintiennent sans changements notables.

12° *Région du Sud-Est.* — Les vignobles ont diminué d'étendue dans les Basses-Alpes, dans la Drôme, dans Vaucluse. Ils ont pris de l'extension, au contraire, dans l'Isère, les Hautes-Alpes et la Savoie. Dans tous ces départements, la culture du Mûrier a diminué et généralement il en est de même de toutes les cultures industrielles. La Garance a disparu de Vaucluse ; on cultive moins de Chanvre dans l'Isère. Seules, les cultures d'Oliviers ont pris quelque extension dans Vaucluse.

En résumé, sauf la Betterave à sucre, qui s'est développée considérablement depuis 1860, sauf aussi la Vigne, qui avait fait de grands progrès dans la même période, avant l'invasion du phylloxera, et qui a même continué, dans beaucoup de lieux, à s'accroître en étendue malgré le fléau, sauf enfin les plantations d'Oliviers qui se maintiennent et les cultures fruitières, la plupart des cultures industrielles sont en souffrance.

CHAPITRE V

Quelle différence existe entre la période qui a précédé 1861 et la situation de l'agriculture dans les six années qui ont précédé 1879, en ce qui concerne la PRODUCTION FORESTIÈRE ?

Sur cette question, 40 seulement de nos correspondants ont répondu.

19 ont dit que la production forestière est en progrès. 14 qu'elle est restée stationnaire et 7 qu'elle a diminué.

Sur les 48 correspondants qui n'ont pas répondu, plusieurs ont motivé leur abstention par le peu d'importance des bois et des forêts dans leurs localités.

Quelques détails sur les diverses régions que nous allons parcourir expliqueront davantage les faits.

1° Région du Nord-Ouest. — Dans l'Eure et la Seine-Inférieure, la production forestière ne présente pas de changements.

2° Région de l'Ouest. — Pour les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine, nos correspondants disent que la situation

forestière est restée la même; mais une plus grande prospérité est accusée pour le Morbihan.

3° *Région du Nord.* — Dans le Pas-de-Calais, si l'étendue forestière est restée à peu près la même, les produits de l'exploitation donnent de meilleurs résultats. Dans la Somme, la tendance au défrichement, que l'on constatait autrefois, a cessé et elle est même remplacée par d'assez fortes replantations. Dans l'Oise, la production forestière a augmenté de valeur, sauf en ce qui concerne les écorces.

4° *Région du Centre.* — Dans Indre-et-Loire, le domaine forestier a un peu augmenté. Dans Loir-et-Cher, la production des forêts prend chaque jour plus d'extension et devient plus rémunératrice.

5° *Région du Nord-Est.* — Dans les Vosges, l'étendue du domaine forestier n'a pas changé, mais il donne lieu à une exploitation plus avantageuse. La production forestière a également augmenté dans les Ardennes et dans la Marne. Pour ce dernier département, la tendance au déboisement, qu'on constatait autrefois, a disparu.

6° *Région de l'Est.* — Il y a augmentation de la production forestière dans les départements de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de l'Ain. La situation est la même dans le Doubs et dans le Jura, mais avec une tendance à un revenu plus considérable des propriétés boisées.

7° *Région de l'Ouest central.* — La production forestière est presque nulle dans la Charente-Inférieure et dans la Vendée; elle ne présente pas aujourd'hui de changements avec l'état antérieur à 1860. La situation est également la même dans la Charente. La production forestière est plus prospère dans la Vienne.

8° *Région du Sud-Ouest.* — On constate une diminution de la production forestière dans Lot-et-Garonne.

9° *Région du Sud central.* — La production forestière a augmenté dans la Creuse et dans le Cantal. Elle n'a pas varié dans le Lot. Sur les réponses de 3 correspondants de l'Aveyron, l'une affirme que la production forestière n'a